



Offre d'emploi animateur socioculturel

Contrat CDD 3 mois (possible CDI)

MAISON DES JEUNES JALHAY-SART

RUE JEAN-NICOLAS
HANSOULLE 250
4845 SART-LEZ-SPA
(JALHAY)



INFO@MJJS.BE



087/37.73.40
0499/29.24.19



MAISON DES JEUNES
JALHAY-SART

POUR POSTULER

Veillez adresser votre candidature + curriculum vitae uniquement par MAIL adressé à la coordonnatrice Cathy Hercot : info@mjjs.be

Un formulaire de candidature vous sera envoyé ensuite.

Délai : candidature COMPLETE avant le 10 avril 2022.

FONCTION

Sous la responsabilité de la coordonnatrice de la MJ :

- Animer différents ateliers socioculturels
- Pouvoir effectuer des tâches manuelles et polyvalentes au sein de la maison des jeunes
- Participer à différents projets mis en place par l'équipe d'animation
- Proposer des projets et stages
- Réaliser des animations socioculturelles pour des jeunes de 12 à 26 ans, dans un but d'ouverture culturelle, citoyenne et responsable (faire des CRACS)

PROFIL

- Avoir une expérience d'animation, dans le secteur des Maisons et Centres de Jeunes ou autres
- Connaître le secteur d'activité et les missions de l'association
- Se montrer flexible et disponible (horaires du mardi au samedi, prestations de soirées, week-ends et résidentiels)
- Faire preuve d'autonomie, d'organisation, de motivation, de dynamisme et être capable de prendre des initiatives
- Avoir de bonnes habiletés relationnelles et de bonnes capacités de communication et d'écoute
- Avoir des compétences en animation de groupes
- Être capable de s'exprimer aisément à l'oral et à l'écrit
- Être capable de travailler en équipe
- Être capable de remettre en question ses pratiques et de prendre du recul par rapport à celles-ci
- Connaître les outils informatiques de base (Word, Excel, PowerPoint, Dropbox,...)
- Avoir des compétences manuelles, artistiques, culturelles, musicales, sportives sont des atouts majeurs
- Accepter la participation à des formations (prises en charge par l'ASBL)



CANDIDATURES RETENUES

Les candidat(e)s retenu(e)s seront appelé(e)s à se présenter fin mars 2022.

L'entrée en fonction est prévue dès le 1^{er} avril 2022.

CONDITIONS

- Pas de niveau d'étude exigé, le secteur socioculturel est avant tout un secteur valorisant les compétences et capacités des personnes plus que leur niveau d'étude
- Fournir un extrait du casier judiciaire
- Etre titulaire du **permis de conduire** et posséder un véhicule
- S'engager à prester des **horaires de soirées et weekends, résidentiels possibles**
- Salaire lié à la commission paritaire 329.02 – Echelon 4.1
- Contrat de travail FWB permanent, temps-plein (38h/semaine) en CDD pour 3 mois avec possibilité d'un CDI.